

Elections Municipales complémentaires du 22 aout 1971

Electrices, Electeurs,

Permettez-moi de profiter de l'occasion que l'on a bien voulu me fournir pour venir vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée lors du scrutin du 14 mars dernier. J'en ai été profondément touché.

La situation actuelle m'oblige à vous dire comment les choses se sont passées au mois de mars.

Malgré de très fortes pressions exercées sur moi pour que je fasse une liste de candidats aux élections municipales, refusant de faire cette liste personnelle, j'ai préféré me porter sur la **LISTE MUNICIPALE UNIQUE**, en remplacement de mon Père qui avait décidé de ne pas se représenter, ceci sans aucun engagement de ma part vis à vis de qui que ce soit.

Il y eut deux tours de scrutin. Le soir même du 21 mars on nous a demandé de voter le mercredi pour nommer le maire et l'adjoint. Pour rendre service à celui qui proposait cette date j'ai accepté comme les 10 autres nouveaux élus présents dans la salle ou immédiatement consultés et consentants.

Le lundi 22 mars une fraction du Conseil délèguait un représentant qui lui n'était pas membre du Conseil Municipal pour m'avertir que l'on souhaitait me voir assurer les fonctions de Maire.

Après avoir beaucoup hésité, j'ai consenti devant les arguments que l'on me donna.

Je n'avais fait aucune campagne électorale. J'avais préféré vous faire confiance sans exercer aucune pression sur votre vote.

Chers administrés, vous m'avez prouvé que j'avais eu bien raison.

Je ne vous ferai pas de boniment électoral. Je laisse cela aux spécialistes de cette question. A propos: attention il y en a dans le coin de ces spécialistes!

Je vous poserai par contre une question bien simple:

Si François d'ABOVILLE n'avait pas été élu maire de Vimarcé le 24 mars

PENSEZ-VOUS que l'on aurait été pleurer chez Monsieur le Préfet à Laval pour demander l'annulation de l'élection du Maire.

PENSEZ-VOUS que l'on aurait fait le chantage que vous connaissez tous pour obliger un conseiller à donner sa démission. → *Derouin Jaruel.*

PENSEZ-VOUS que l'on aurait fait toute cette agitation à Vimarcé, agitation qui a fini par endeuilleir si cruellement la Commune toute entière.

*Mère Todeste (la mère à la Todeste de Jaintenant)
la vieille qui tenait café et barbier*

Vous allez voter à nouveau pour remplacer au Conseil Monsieur Marcel Derouin
Vous voterez en toute liberté dans le secret des urnes.

Votre choix aura une grande importance car vous direz si vous préférez la
LIBERTÉ et la **VRAIE DÉMOCRATIE** ou si vous désirez voir cette démocratie dont on
nous a beaucoup parlé mais si mal fait usage en violant par la force le **secret du vote**
et la **liberté d'expression**.

A Vimarcé comme ailleurs tous les habitants ont le droit de vivre et prospérer
dans la tranquillité.

Aussi c'est après avoir bien réfléchi que mes Amis et moi avons décidé de vous
proposer comme **CANDIDAT**, Monsieur **Eugène DROUARD**, candidat jeune, dynamique
et connaissant bien Vimarcé et ses problèmes présents et futurs.

Le 22 AOUT, VOUS VOTEREZ :

Eugène DROUARD

Vimarcé, le 10 AOUT 1971

François d'Aboville

PENSEZ-VOUS que l'on puisse se passer de la fonction de Maire ?

PENSEZ-VOUS que l'on puisse se passer de la fonction de Conseiller Municipal ?

PENSEZ-VOUS que l'on puisse se passer de la fonction de Maire ?